

19 nov 2004 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 19 novembre 2004](#)

## Politique des grandes villes

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, chargé de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé trois avenants aux conventions conclues entre l'Etat fédéral et les villes de Liège et de Mons et la commune de Saint-Gilles, dans le cadre de la Politique des grandes villes.

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, chargé de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé trois avenants aux conventions conclues entre l'Etat fédéral et les villes de Liège et de Mons et la commune de Saint-Gilles, dans le cadre de la Politique des grandes villes.

Il s'agit d'avenants à caractère technique, qui prévoient des glissements de moyens entre initiatives, sans changer les priorités d'action reprises dans chacun des contrats.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe